

VILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION EN DATE DU 1^{er} JUILLET 2022**

N° 2022-07-06

L'An Deux Mil Vingt Deux, le Premier Juillet à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de **Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD**, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

23 PRÉSENTS : M.M. PEYRAUD, STRZELECKI, Mme D'HAESE, M. DESRUMAUX, Mme LOUWYÉ, M. FAIDHERBE, Mme PÉRU M. LABRE, Mmes LECOIN, LASRI, M.M FAUCHOIS, SADOWSKI, CARLIER, DASSONVILLE, Mme LEROY, M.M. CANONNE, PRÉVOT, Mmes DESCAMPS, PONTHEUX, GORNIAC, MAAROUFI, DOISY, M. RIVIERRE.

5 POUVOIRS : Mmes DEFRANCE, KOSITZKI, MANIA, M.M. COSSART, WAVRANT.

1 EXCUSÉ : M. POCHART.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme LEROY.

OBJET : Création d'un crématorium à Courcelles-lez-Lens

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal dans sa séance du 13 Juin dernier a vu avec bienveillance cette implantation.

Par contre, il a reçu le 20 Juin dernier un courrier émanant de la « Société des Crématoriums pour Animaux » qui l'a interpellé.

Dans ces conditions, il demande au Conseil Municipal d'émettre un avis plus mitigé et demande au Commissaire Enquêteur de bien prendre en compte ce rapport émanant de la « Société des Crématoriums pour Animaux » qui semble remettre en cause beaucoup de points du dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité cette proposition de Monsieur le Maire.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Publié le 13/07/2022

Envoyé en Sous-Préfecture le 13/07/2022

Réceptionné en Sous-Préfecture le 13/07/2022